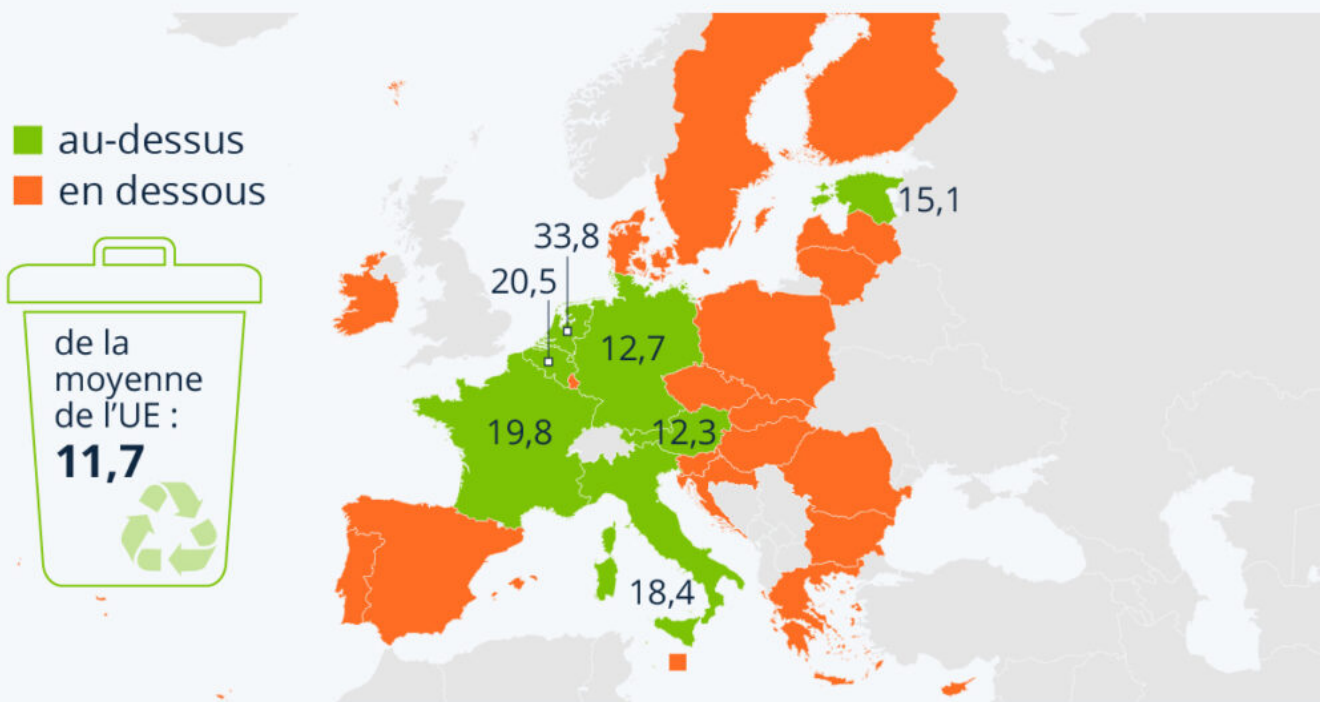


Ecrit par le 8 juillet 2026

# Les Pays-Bas, champions du recyclage

## Les Pays-Bas, champions du recyclage

Taux d'utilisation circulaire de matière dans une sélection de pays européens en 2021 (en %) \*



\* matériaux issus de déchets recyclés.

Source : Eurostat



Le [recyclage](#) représente un levier efficace pour contrecarrer la consommation élevée de [ressources](#). Dans

Ecrit par le 8 juillet 2026

l'Union européenne, les Pays-Bas sont en tête dans ce domaine : dans ce pays, les matériaux recyclés (plastiques, fibres naturelles, métaux) représentent 34 % des ressources utilisées dans les processus de production nationaux. Comme le montre notre graphique basé sur les [données](#) d'Eurostat, la Belgique arrive en deuxième position des pays de l'UE 27 qui recyclent le plus : le taux d'utilisation circulaire de matière y est de 21 %. Avec un pourcentage de 19,8 %, la France dépasse également de loin la moyenne européenne de 12 % et se place ainsi en troisième position de ce classement. Parmi les sept pays qui se situent au-dessus de la moyenne européenne, on trouve encore l'Italie (18 %), l'Estonie (15 %), l'Allemagne (13 %) et l'Autriche (12 %). La Roumanie est le pays le moins bien classé, avec un taux de 1 %.

De Claire Villiers pour [Statista](#)

---

## Passoires thermiques : le Vaucluse pas si mal loti

Ecrit par le 8 juillet 2026



**Avec le retour du froid revient la sempiternelle question de la chasse aux passoires thermiques. S'il reste encore beaucoup de choses à faire pour améliorer la qualité énergétique de l'habitat en Vaucluse, le département ne s'en sort pas si mal, comme la majorité des départements du Sud de la France d'ailleurs. Pour autant, dans un territoire où la pauvreté est bien installée le coût de l'énergie représente un problème pour les ménages précaires ne disposant pas de système de chauffage performant.**

Alors que pour 55% des Français la rénovation des logements mal isolés constitue, et de loin, la principale mesure à mettre en œuvre ces cinq prochaines années dans le domaine du logement la planification écologique voulue par le gouvernement prévoit d'interdire progressivement la mise en location des 'passoires thermiques' à partir de 2025. A cette date, il sera impossible de louer un logement classé G (voir tableau graphique ci-dessous) sur un DPE (Diagnostic de performance énergétique). Ensuite cela sera le tour des logements classés F (en 2028) et E (en 2034). Dans le même temps, l'audit énergétique est obligatoire pour les propriétaires voulant vendre des biens F ou G depuis cette année, E en 2025 puis D en 2034. Le tout intégrant déjà depuis cette année [un gel des loyers pour les logements classés F et G](#). Le but étant d'inciter à rénover en priorité ces logements pour minimiser le gaspillage et la précarité énergétique. Afin de respecter les objectifs de ce calendrier de la loi climat et résilience, les

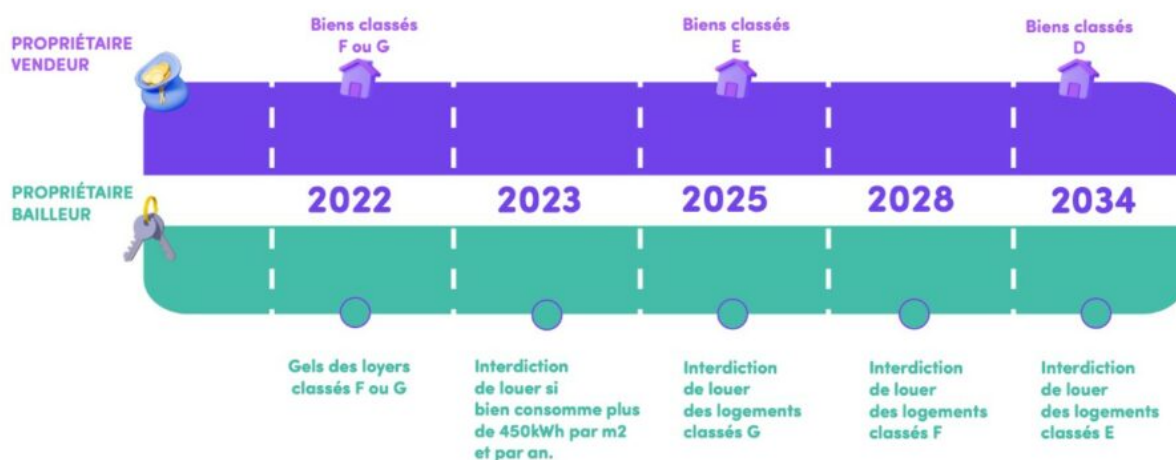
Écrit par le 8 juillet 2026

pouvoirs publics tablent sur la rénovation de 700 000 de logements par an.

## PASSOIRES THERMIQUES : CALENDRIER LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

### AUDIT ÉNERGÉTIQUE OBLIGATOIRE

À fournir aux acquéreurs dès la 1<sup>ère</sup> visite



© DR

### Le Vaucluse en 16<sup>e</sup> position

« Avec la planification écologique, la nécessité de rénover le parc immobilier français n'a jamais été aussi forte, explique Chloé Clair, directrice générale de [namR](#), base de données numérique sur le logement ayant réalisé une étude sur le classement des villes françaises avec le moins de passoires énergétiques. » Actuellement sur les 37 millions de logements qui composent le parc immobilier français, on estime entre 4,9 et 7,2 millions le nombre de passoires thermiques pour une moyenne nationale évaluée à 16,8%. En Vaucluse, cette part se situe largement sous ce seuil avec 8,9% du parc. De quoi figurer en 16<sup>e</sup> position nationale de ce classement dominé par la Gironde (5,4%) et fermé par les Hautes-Alpes.

Ecrit par le 8 juillet 2026

## Classement des départements en intégralité, en proportion de passoires thermiques

1	Gironde	5,4%	25	Loire	10,6%	49	Pas-de-Calais	15,5%	73	Hautes-Pyrénées	17,9%
2	Pyrénées-Atlantiques	5,9%	26	Côtes-d'Armor	10,6%	50	Aveyron	15,5%	74	Vosges	17,9%
3	Gard	6,0%	27	Lot-et-Garonne	10,6%	51	Yvelines	15,7%	75	Creuse	18,2%
4	Hérault	6,4%	28	Sarthe	10,8%	52	Haute-Saône	15,7%	76	Somme	18,2%
5	Deux-Sèvres	6,6%	29	Tarn	11,1%	53	Ariège	15,8%	77	Côte-d'Or	18,4%
6	Aude	6,6%	30	Mayenne	11,3%	54	Hauts-de-Seine	15,9%	78	Yonne	18,4%
7	Var	6,7%	31	Drôme	11,3%	55	Loir-et-Cher	16,1%	79	Manche	18,8%
8	Haute-Garonne	6,9%	32	Dordogne	11,4%	56	Doubs	16,3%	80	Eure-et-Loir	19,4%
9	Loire-Atlantique	7,0%	33	Nord	12,2%	57	Oise	16,4%	81	Aisne	19,5%
10	Landes	7,1%	34	Finistère	12,8%	58	Val-de-Marne	16,4%	82	Seine-Saint-Denis	19,5%
11	Bouches-du-Rhône	7,2%	35	Haute-Vienne	12,9%	59	Eure	16,6%	83	Indre	20,1%
12	Maine-et-Loire	7,7%	36	Lot	13,1%	60	Seine-et-Marne	16,6%	84	Orne	20,1%
13	Charente	8,2%	37	Indre-et-Loire	13,3%	61	Ardèche	16,6%	85	Corrèze	20,2%
14	Ille-et-Vilaine	8,3%	38	Ain	13,7%	62	Aube	16,8%	86	Haute-Loire	21,3%
15	Alpes-Maritimes	8,4%	39	Ardennes	13,8%	63	Essonne	16,8%	87	Alpes-de-Haute-Provence	21,5%
16	Vaucluse	8,9%	40	Territoire de Belfort	14,3%	64	Val-d'Oise	16,9%	88	Nièvre	22,1%
17	Vendée	9,0%	41	Haute-Marne	14,3%	65	Meurthe-et-Moselle	17,0%	89	Lozère	22,5%
18	Pyrénées-Orientales	9,1%	42	Haut-Rhin	14,5%	66	Marne	17,0%	90	Paris	22,6%
19	Charente-Maritime	9,6%	43	Saône-et-Loire	14,9%	67	Jura	17,0%	91	Cantal	25,8%
20	Vienne	9,7%	44	Seine-Maritime	15,0%	68	Allier	17,1%	92	Haute-Savoie	26,0%
21	Morbihan	9,7%	45	Moselle	15,1%	69	Meuse	17,2%	93	Savoie	28,0%
22	Tarn-et-Garonne	9,9%	46	Bas-Rhin	15,2%	70	Calvados	17,4%	94	Hautes-Alpes	30,2%
23	Rhône	10,0%	47	Puy-de-Dôme	15,3%	71	Loiret	17,8%			
24	Gers	10,5%	48	Isère	15,3%	72	Cher	17,9%			

\*France métropolitaine uniquement, hors Corse

© namR

Les départements de la partie Sud sont plutôt bien placés dans ce palmarès et contrairement aux idées reçues c'est plutôt dans la région parisienne, les zones montagneuses et les départements ruraux que l'on trouve les plus fortes proportions de passoire thermique.

Même constat dans les villes où Avignon (9,6%) apparaît en 18e position d'un 'Top 50' mené par de nombreuses communes méditerranéennes (voir classement ci-dessous) très largement devant de nombreuses villes d'Île-de-France dont Paris (50<sup>e</sup> avec 24%).

**« Il faut compter entre 15 000 et 40 000€ pour une rénovation garantissant de**

Ecrit par le 8 juillet 2026

## réelles économies d'énergie. »

Classements des villes en intégralité, en proportion de passoires thermiques

1	Perpignan	4,2%	14	Limoges	9,2%	27	Roubaix	12,7%	40	Nanterre	17,0%
2	Nîmes	6,6%	15	Le Mans	9,3%	28	Lille	13,1%	41	Caen	18,0%
3	Angers	6,6%	16	Saint-Etienne	9,5%	29	Clermont-Ferrand	13,2%	42	Aubervilliers	18,1%
4	Nantes	6,7%	17	Créteil	9,5%	30	Le Havre	13,9%	43	Anncy	18,4%
5	Nice	7,2%	18	Avignon	9,6%	31	Reims	14,0%	44	Dijon	18,6%
6	Montpellier	7,2%	19	Tourcoing	9,9%	32	Metz	14,1%	45	Versailles	19,0%
7	Toulouse	7,3%	20	Dunkerque	10,7%	33	Amiens	14,1%	46	Boulogne-Bilancourt	19,2%
8	Aix-en-Provence	7,3%	21	Brest	10,9%	34	Grenoble	14,2%	47	Montreuil	19,6%
9	Toulon	7,5%	22	Mulhouse	11,5%	35	Strasbourg	14,5%	48	Argenteuil	21,8%
10	Villeurbanne	8,0%	23	Lyon	11,7%	36	Nancy	15,3%	49	Saint-Denis	22,3%
11	Bordeaux	8,0%	24	Poitiers	11,7%	37	Vitry-sur-Seine	15,7%	50	Paris	24,0%
12	Marseille	8,2%	25	Besançon	12,1%	38	Rouen	15,8%			
13	Rennes	9,2%	26	Tours	12,5%	39	Orléans	16,7%			

© namR

### Combien ça coûte ?

« En moyenne, il faut compter entre 15 000 et 40 000€ pour une rénovation garantissant de réelles économies d'énergie, estime Olivier Colcombet, président de [Drimki](#), spécialiste de l'estimation immobilière, qui a réalisé un sondage avec BVA sur les freins à l'amélioration énergétique des logements des Français. Pour le propriétaire bailleur, qui doit en assumer le coût initial, la question se pose encore plus drastiquement puisque les futures économies d'énergies profiteront avant tout à son locataire. Aussi, sans garantie de voir le prix de son bien valorisé à la hauteur du montant investi, il rechigne à passer à l'action, d'autant qu'il est difficile d'évaluer de manière précise le coût d'usage d'un logement. »

Pour près des trois quarts des Français, le coût des travaux est l'élément dissuadant le plus les propriétaires d'agir (71%).

L'ampleur des travaux est considérée comme le second point bloquant (31%). Environ un quart des Français estiment aussi que le manque d'information (sur les diagnostics, les aides...) peut également stopper les propriétaires (23%). Enfin, la difficulté à trouver des prestataires est, elle, mise en avant par 19% des personnes interrogées dans le cadre de l'étude Drimki-BVA.

« Pour compenser le coût des rénovations, les aides de l'Etat ne se révèlent pas suffisamment incitatives, poursuit Olivier Colcombet. Soumise à des conditions de ressources, 'Ma Prime Rénov' ne concerne que les ménages les plus modestes, tandis que les prêts à taux zéro sont conditionnés dans le temps. Ainsi, les dispositifs mis en place ont surtout touché les foyers qui voulaient et pouvaient réaliser des travaux

Ecrit par le 8 juillet 2026

simples et ponctuels, éloignés des objectifs de réelles performances énergétiques fixés par la loi. »

« À ce titre, le DPE représente un outil d’actions majeur pour faire baisser l’impact carbone des bâtiments, assure Chloé Clair de [namR](#). Pour répondre à ces enjeux, tout un écosystème d’aide à la rénovation est en train de se mettre en place pour accompagner les particuliers dans cette démarche. Preuve des avancées concrètes, des organisations et acteurs telles que les banques jouent un rôle fondamental pour faciliter les démarches de rénovation, conseiller sur les aides disponibles et financer le reste-à-charge. » Les solutions existent donc comme le lancement d’un PTZ (Prêt à taux zéro) associé à Ma Prime Rénov’ (voir exemples ci-dessous). Autre exemple pour une pompe à chaleur d’une valeur de 12 500€, les aides peuvent s’élever 9 000€ avec un reste à charge 3 500€. Cela reste une somme, qui explique pourquoi ce sont les petits propriétaires et les classes moyennes déjà fragilisée qui ont du mal à suivre. Pour autant, près d’un million de dossiers ont ainsi été déposés pour bénéficier de cette prime en 2020 ou 2021. Le Conseil départemental de Vaucluse n’hésite pas non plus [à accompagner ce type de démarche](#).

Reste-à-charge moyen observé selon les types de travaux financés

	Travaux	CEE	MaPrimeRenov	Reste-à-charge
Fenêtres et dérivés	5 573 €	234€	358 €	4 157 €
Isolation des murs	23 771€	901€	3 081€	19 707€
Isolation des combles	15 515€	676€	764€	14 076€
Pompe à chaleur air/eau ou eau/eau	17 033€	353€	2 558€	14 123€
Chaudière individuelle	8 831€	228€	222€	8 381€
Chauffage au bois	5 573€	171€	1 244€	4 157€
Pompe à chaleur air/air	14 535€	290€	0€	14 244€

Source : Observations [Heero](#) parmi les 12 000 projets de rénovation énergétiques chiffrés sur [heero.fr](#) entre janvier et fin septembre 2022

© Heero

L’isolation du toit et des combles, par exemple, permet de se protéger des températures extérieures puisqu’elle supprime les ponts thermiques. Sans compter qu’elle est la plus simple à mettre en œuvre et que de nombreuses aides gouvernementales l’encouragent encore.

Concrètement pour tenter de gagner une lettre dans le classement des logements il faut opter pour l’isolation par l’intérieur, changer ses radiateurs par des radiateurs dits intelligents (programmable) ou changer ses ouvrants (fenêtres, portes, etc.)

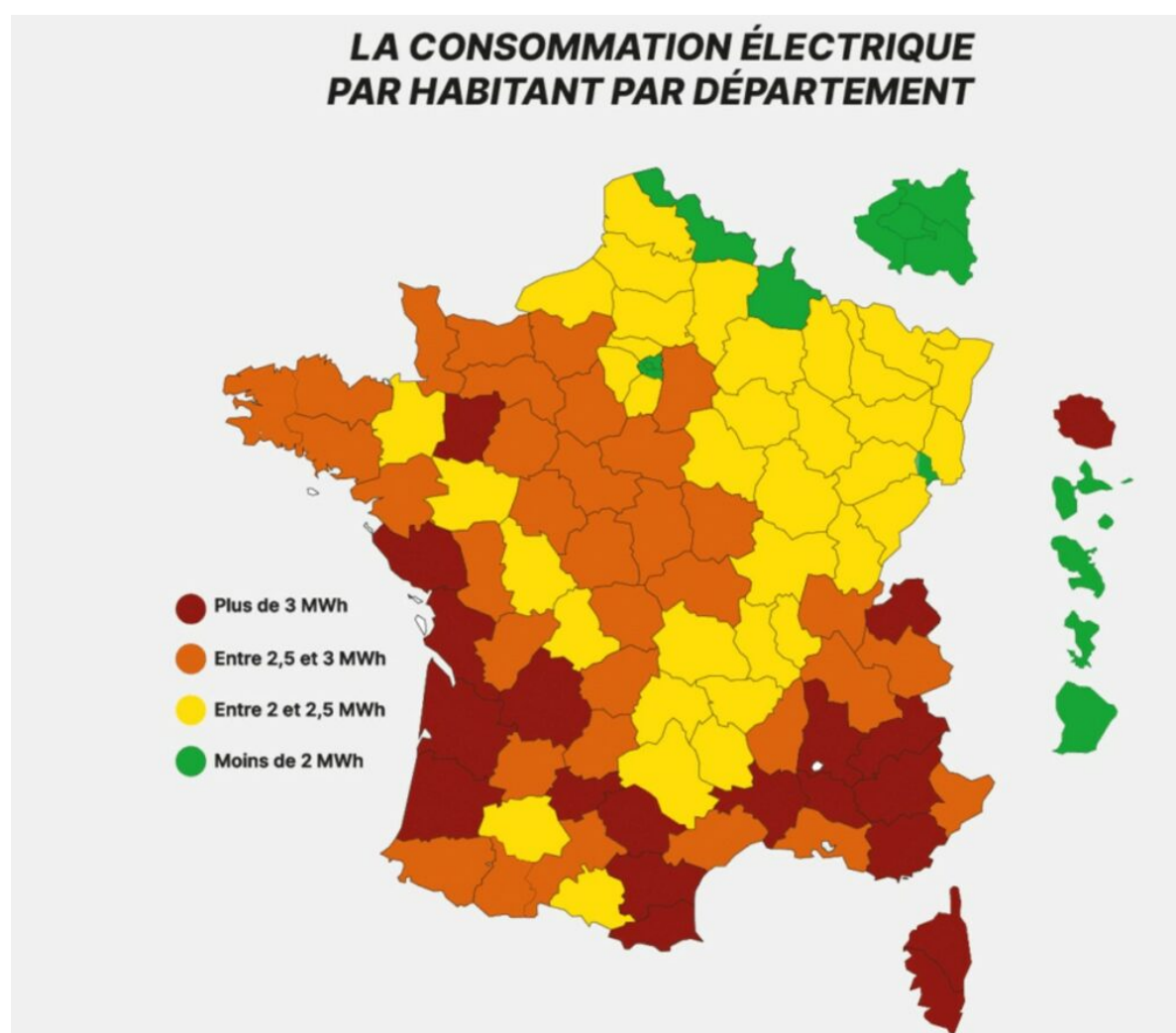
Pour gagner deux lettres ou plus il faut plutôt envisager une isolation (des murs par l’extérieur, isolation toiture, isolation plancher,...), une rénovation ou l’installation d’une VMC performante ou bien changer de système de chauffage.

## Conséquences pour les investisseurs et impact sur les locations de vacances

Ecrit par le 8 juillet 2026

Pour les investisseurs locatifs immobiliers, ces nouvelles contraintes s'appliquant progressivement aux passoires thermiques ne sont également pas sans conséquences. Elles exigent d'être particulièrement vigilants concernant la rentabilité d'une opération. En effet, pour ces derniers une attention toute particulière s'impose désormais quant à un futur achat ou un bien actuel, afin de prendre en considération une éventuelle rénovation ou vente.

A l'inverse, les nouvelles exigences énergétiques ne s'applique que pour les logements constituant la résidence principale du locataire. Les meublés touristiques, et plus généralement toutes les locations de courte durée, ne sont donc pas soumis à cette obligation et le Gouvernement n'envisage donc pas de revoir les obligations de performance minimale fixées pour ce type de parc locatif.



[Découvrez ici le détail de la publication d'Up energie.](#) © Up energie

### **Syndrome du grille-pain : bien isolé ne veut pas dire forcément petite facture énergétique**

Attention toutefois car être bien isolé ne veut pas dire forcément faible consommation consommer d'énergie. En effet, en Vaucluse 48% des systèmes de chauffage sont électriques (ndlr : à l'inverse le

Ecrit par le 8 juillet 2026

chauffage urbain ne représente que 1% dans le département contre 5% au niveau national) et malgré une bonne isolation si le système de chauffage n'est pas performant la facture peut être salée : c'est le syndrome du grille-pain ou de ces radiateurs électriques 'low-cost' qui chauffent peu et consomment beaucoup.

Dans un département les plus pauvres de France, où plus de 36 000 ménages vaclusiens sont actuellement en précarité énergétique (plutôt haut Vaucluse, Luberon, Mont de Vaucluse, plateau de Sault...), où Avignon arrive en 16<sup>e</sup> position des 116 villes françaises de plus de 50 000 habitants pour la consommation électrique par habitant l'enjeu de la baisse de la facture énergétique pour des ménages Vaclusiens reste plus que jamais d'actualité.

Ecrit par le 8 juillet 2026

**CONSOMMATION ÉLECTRIQUE RÉSIDENTIELLE MOYENNE (EN MWH) PAR HABITANT DANS LES VILLES FRANÇAISES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS.**

1 Fréjus	3,15	59 Clamart	1,68
2 Cannes	2,93	60 Les Abymes	1,66
3 Antibes	2,89	61 Tours	1,65
4 Montauban	2,85	62 Calais	1,65
5 Narbonne	2,77	63 Cayenne	1,65
6 Grasse	2,68	64 Le Mans	1,65
7 Hyères	2,59	65 Argenteuil	1,62
8 Arles	2,51	66 Annecy	1,62
9 Béziers	2,50	67 Beauvais	1,62
10 Aix-en-Provence	2,46	68 Colmar	1,61
11 La Seyne-sur-Mer	2,27	69 Brest	1,61
12 Cherbourg-en-Cotentin	2,23	70 Sartrouville	1,61
13 Albi	2,22	71 Strasbourg	1,61
14 Bordeaux	2,21	72 Angers	1,60
15 Pessac	2,17	73 Le Blanc-Mesnil	1,60
16 Avignon	2,15	74 Lorient	1,59
17 Nice	2,12	75 Pau	1,58
18 Noisy-le-Grand	2,12	76 Villeurbanne	1,58
19 Nîmes	2,11	77 Limoges	1,57
20 Niort	2,09	78 Maisons-Alfort	1,57
21 Dunkerque	2,09	79 Tourcoing	1,56
22 La Rochelle	2,08	80 Versailles	1,55
23 Ajaccio	2,07	81 Chambéry	1,54
24 Issy-les-Moulineaux	2,05	82 Le Havre	1,54
25 Perpignan	2,01	83 Villeneuve-d'Ascq	1,53
26 Vannes	2,01	84 Reims	1,53
27 Neuilly-sur-Seine	1,99	85 Amiens	1,53
28 Quimper	1,98	86 Caen	1,52
29 La Roche-sur-Yon	1,97	87 Évreux	1,52
30 Toulouse	1,97	88 Besançon	1,51
31 Rueil-Malmaison	1,96	89 Fontenay-sous-Bois	1,49
32 Toulon	1,95	90 Le Tampon	1,49
33 Saint-Maur-des-Fossés	1,91	91 Vitry-sur-Seine	1,49
34 Bourges	1,90	92 Clermont-Ferrand	1,47
35 Antony	1,89	93 Fort-de-France	1,47
36 Rouen	1,88	94 Colombes	1,46
37 Montpellier	1,88	95 Metz	1,46
38 Lille	1,87	96 Champsigny-sur-Marne	1,43
39 Marseille	1,86	97 Ivry-sur-Seine	1,41
40 Nancy	1,83	98 Mulhouse	1,41
41 Paris	1,82	99 Roubaix	1,40
42 Levallois-Perret	1,81	100 Villejuif	1,40
43 Vincennes	1,81	101 Bondy	1,39
44 Orléans	1,80	102 Rennes	1,38
45 Poitiers	1,78	103 Clichy	1,37
46 Meaux	1,77	104 Sevrans	1,36
47 Troyes	1,77	105 Pantin	1,36
48 Cholet	1,76	106 Charleville-Mézières	1,36
49 Nantes	1,76	107 Aulnay-sous-Bois	1,35
50 Boulogne-Billancourt	1,75	108 Saint-Étienne	1,34
51 Cergy	1,75	109 Épinay-sur-Seine	1,29
52 Asnières-sur-Seine	1,74	110 Vénissieux	1,28
53 Saint-Quentin	1,74	111 Sarcelles	1,26
54 Lyon	1,73	112 Nanterre	1,21
55 Grenoble	1,72	113 Belfort	1,20
56 Drancy	1,71	114 Aubervilliers	1,20
57 Dijon	1,70	115 Bobigny	1,17
58 Courbevoie	1,68	116 Créteil	1,09



Ecrit par le 8 juillet 2026

© Up energie

# La suppression de l'impression des tickets de caisse reportée de 4 mois



Alors que la fin de l'impression systématique des tickets de caisse en papier, voulut pour la loi AGEC, été prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Journal officiel vient d'annoncer que cette mesure sera repoussée de 4 mois. Pour expliquer ce retard, le cabinet de la ministre délégué aux PME et au Commerce met en avant « des remontées des distributeurs comme des associations de consommateurs indiquant que le ticket de caisse reste pour de très nombreux Français un élément important » dans un contexte économiquement difficile.

« Beaucoup de commerces n'ont pas anticipé la date du 1er janvier, explique Lena Crolot cofondatrice de [Billiv](#), société lancée en 2021 ayant été la première à développer et commercialiser le premier ticket de caisse green et 100% digital. Nous le voyons bien au quotidien avec l'afflux de demande d'information

Ecrit par le 8 juillet 2026

sur notre solution. C'est ce report est donc un mal pour un bien. Par ailleurs, l'interdiction d'imprimer systématiquement des tickets de caisse, ne signifie pas forcément l'abolition de ce support auquel les Français sont, à raison, attachés. C'est d'ailleurs de ce constat qu'est née notre solution. Un ticket de caisse dématérialisé, vraiment écoresponsable et respectueux des données personnelles des consommateurs. Une technologie, qui permet, via un QR code, aux Français de récupérer et de conserver leurs tickets de caisse avec leur smartphone. »

Avec le report de l'entrée en vigueur de cette mesure, va permettre à tous les retardataires de pouvoir se mettre en conformité avec la loi.

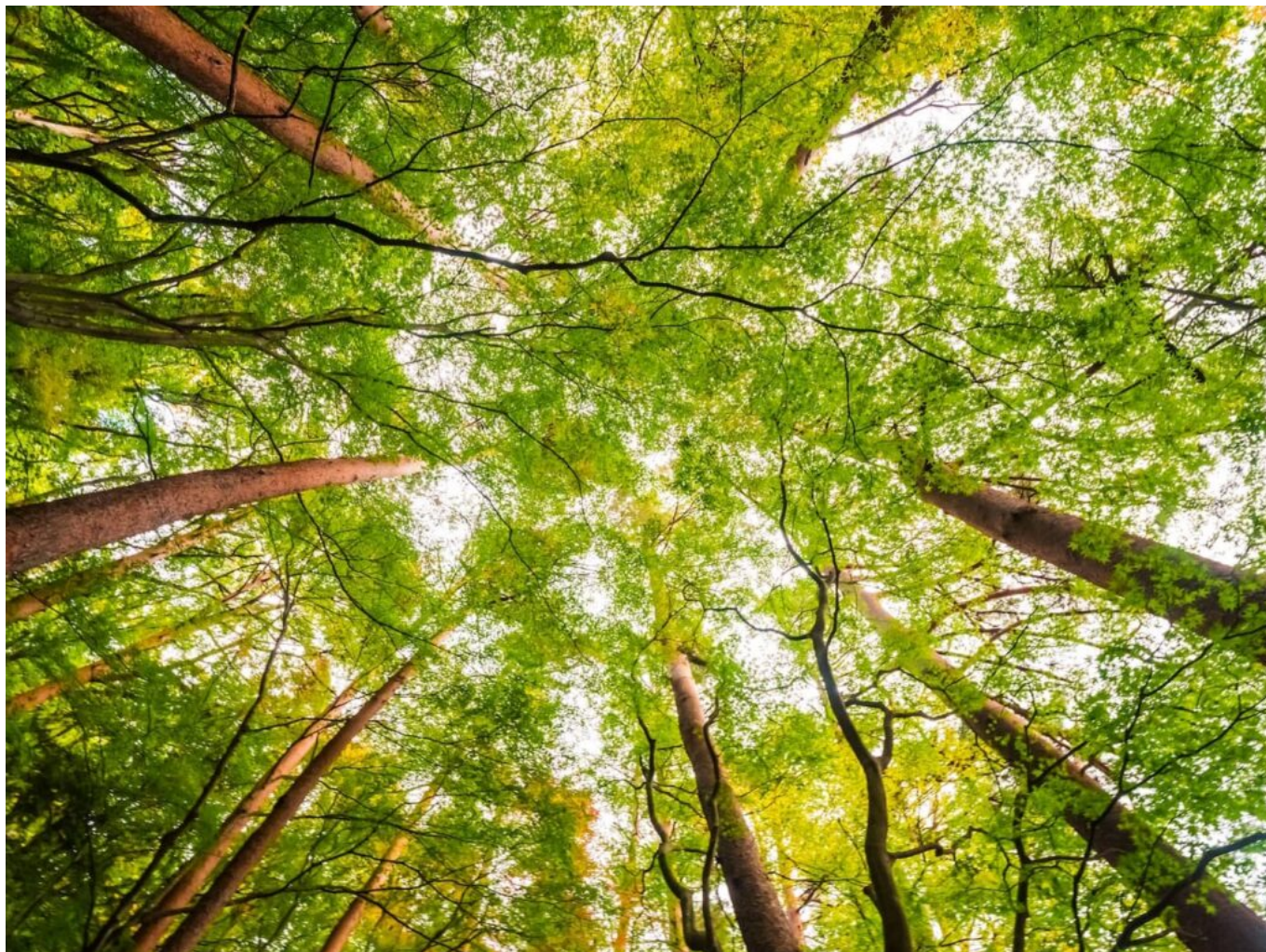
En France, chaque année 30 milliards de tickets de caisse sont imprimés. Cela représente 25 millions d'arbres abattus et 18 milliards de litres d'eau dilapidés ainsi que 60 millions de kg de CO2 émis.

L.G.

---

## Vedène : une conférence sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité

Ecrit par le 8 juillet 2026



Demain, le mercredi 7 décembre, l'Autre Scène à Vedène va accueillir la conférence 'Planter des arbres, la solution miracle ?'. Organisée par le [Grand Avignon](#) en collaboration avec les éditions [Actes Sud](#) et le magazine [Sans transition !](#), cette conférence sera animée par le botaniste et biologiste Francis Hallé, spécialiste des arbres et forêts primaires, et le scientifique et ingénieur forestier Ernst Zürcher.

Les deux experts évoqueront la gestion des milieux vivants, le dérèglement climatique ou les menaces qui pèsent sur la biodiversité. Ils dialogueront également sur la captation du CO2, la régulation du climat, la réserve de biodiversité, la reconstitution des ressources hydriques, ainsi que les bénéfices apportés par les arbres.

**Mercredi 7 décembre. 19h. Entrée gratuite. [Inscription en ligne](#). L'Autre Scène. Avenue Pierre de Coubertin. Vedène.**

V.A.

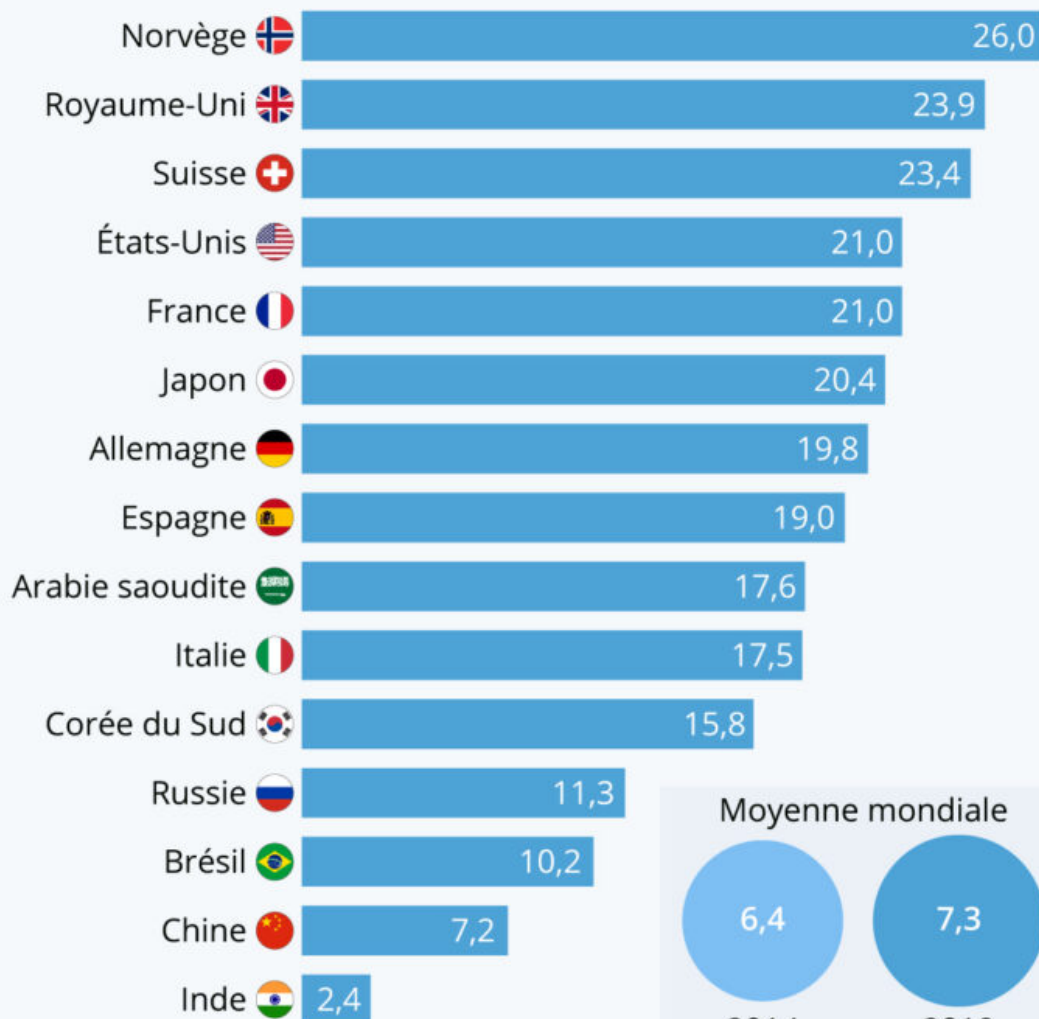
# Le poids de nos déchets électroniques

Ecrit par le 8 juillet 2026

# Le poids de nos déchets électroniques



Estimation du poids total de déchets électroniques générés par habitant en 2019, en kg \*



\* dans une sélection de pays

Source : The Global E-waste Monitor 2020



statista

Ecrit par le 8 juillet 2026

54 millions de tonnes. C'est le volume de déchets électroniques qui a été généré dans le monde en 2019, en hausse de 21 % en seulement cinq ans, selon le dernier rapport [Global E-waste Monitor](#) des Nations Unies. L'étude prédit également que la quantité de déchets électroniques atteindra 74 millions de tonnes d'ici 2030, faisant de ces déchets le flux de déchets ménagers qui connaît la croissance la plus rapide au monde, alimentée notamment par la hausse de la consommation d'équipements, leur [cycle de vie court](#) et peu d'options de réparation. En 2019, seuls 17 % des déchets électroniques mondiaux ont été collectés et recyclés, selon les estimations.

Le plus grand producteur de déchets électroniques au monde est la Chine, avec environ 10 millions de tonnes en 2019, suivie par les États-Unis (6,9 millions de tonnes) et l'Inde (3,2 millions de tonnes). Cependant, si l'on regarde le volume rapporté à la population, les Chinois sont loin d'être les premiers avec 7,2 kilos générés par habitant, ce qui correspond finalement à la moyenne mondiale.

Ce sont les pays scandinaves et le Royaume-Uni qui génèrent le plus de déchets électroniques par tête, avec par exemple 26 kilos par an pour les Norvégiens et 24 kilos pour les Britanniques. Les Français font également partie, comme les Américains, les Suisses et les Japonais, de la quinzaine de pays développés où le volume annuel de déchets dépasse 20 kilos par habitant. Selon les [chiffres](#) d'Eurostat, seul un peu plus du tiers des déchets électroniques étaient recyclés en France en 2018.

À l'opposé de l'échelle, c'est en Afrique que la production de [déchets](#) de ce type est la moins élevée : de l'ordre de 500 grammes par habitant par an dans des pays comme le Niger, le Mozambique ou l'Éthiopie. Malheureusement, ce n'est pas pour autant que la région est préservée de l'accumulation de ces déchets dangereux, puisque que de nombreux pays européens [continuent d'y exporter](#) leurs équipements électroniques défectueux malgré la Convention de Bâle de 1992.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

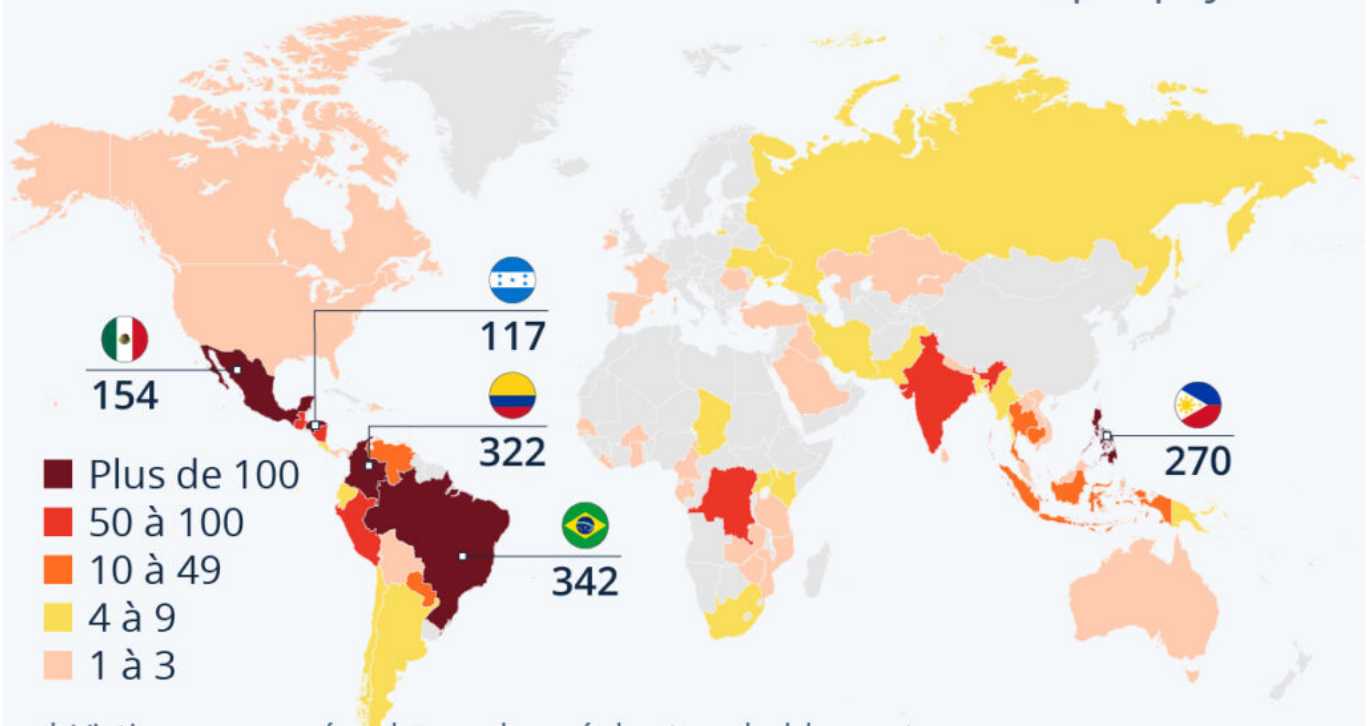
---

## Les pays les plus dangereux pour les défenseurs de l'environnement

Ecrit par le 8 juillet 2026

# Environnement : plus de 1 700 activistes tués en dix ans

Nombre d'activistes engagés dans la protection des terres et de l'environnement tués entre 2012 et 2021, par pays \*



\* Victimes recensées, le nombre réel est probablement plus élevé dans certains pays.

Source : Global Witness



**statista**

Plus de 1 700 défenseurs de l'environnement et des terres ont été tués par des tueurs à gages mandatés par des groupes criminels (ou des gouvernements) entre 2012 et 2021, selon un rapport de l'ONG [Global Witness](https://www.globalwitness.org/) - soit environ un meurtre tous les deux jours pendant dix ans. Comme le met en avant la carte ci-dessus, l'Amérique latine est la zone la plus dangereuse pour les activistes. Au cours de la dernière décennie, plus de deux tiers des attaques enregistrées ont eu lieu dans cette région.

Ecrit par le 8 juillet 2026

Les pays les plus meurtriers pour les militants écologistes ont été le Brésil (342 meurtres), la Colombie (322), les Philippines (270), le Mexique (154) et le Honduras (117). La recherche a également mis en évidence que les communautés autochtones sont les plus exposées aux violences : elles représentent près de 40 % des victimes, alors qu'elles ne comptent que pour 5 % de la population mondiale.

L'ONG souligne que le [contrôle et l'utilisation des terres](#) sont une question centrale dans les pays où les défenseurs de l'environnement sont menacés. Ils ajoutent que les chiffres ne donnent pas une image précise de l'ampleur réelle du problème, en raison de l'absence de presse libre dans plusieurs pays concernés et de l'incapacité de certains gouvernements à enquêter correctement sur ces crimes. « De nombreuses autorités ignorent ou entravent activement les enquêtes sur ces meurtres, souvent en raison de collusions présumées entre des intérêts privés et l'État ».

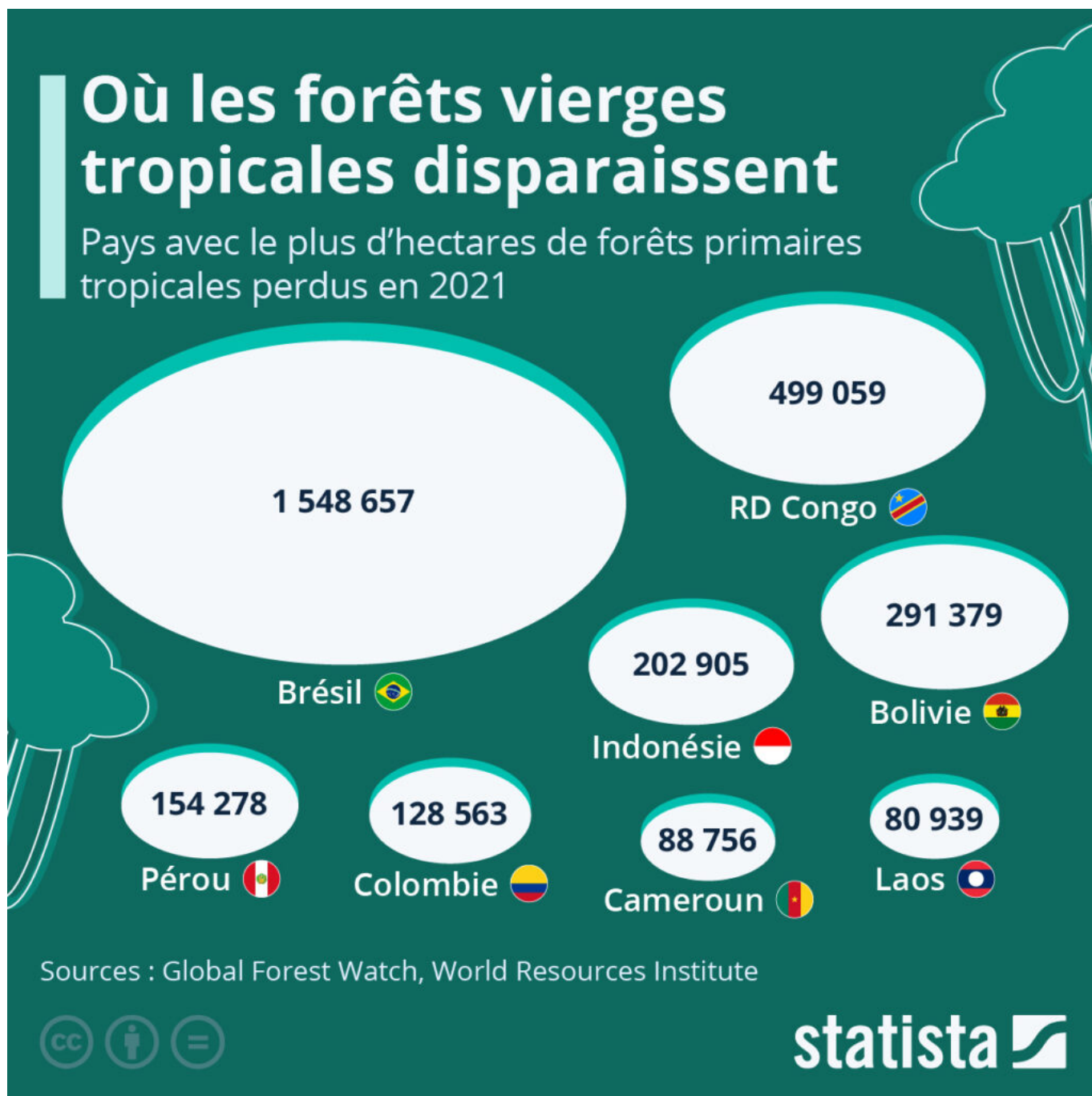
Ces dernières années, ce sont les conflits liés à l'exploitation minière qui ont été parmi les plus meurtriers. Dans le pays le plus dangereux l'année dernière, le Mexique, « Environ deux tiers des assassinats (54 recensés en 2021) ont été concentrés dans les États d'Oaxaca (sud) et Sonora (nord), tous deux avec d'importants investissements miniers », précise l'ONG.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#).

---

## Les pays les plus touchés par la déforestation

Ecrit par le 8 juillet 2026



## Où les forêts vierges tropicales disparaissent ?

Comme le rapporte [Le Guardian](#) ce mois-ci, le Brésil, l'Indonésie et la République démocratique du Congo ont entamé des discussions pour former un « OPEP des forêts tropicales », à savoir une alliance stratégique visant à assurer la conservation de ces écosystèmes qui jouent un rôle crucial pour la [biodiversité terrestre](#) et la régulation du climat (puits de carbone). Ces trois pays hébergent 52 % des

Ecrit par le 8 juillet 2026

forêts tropicales primaires restantes dans le monde.

Les forêts tropicales ont connu un [sérieux déclin au cours de la dernière décennie](#). En matière de superficie détruite, le Brésil dépasse de loin tous les autres pays, avec un chiffre stupéfiant de plus de 1,5 millions d'hectares disparus en 2021. La forêt amazonienne est la plus grande forêt tropicale primaire de la planète et il est estimé qu'elle absorbe près de deux milliards de tonnes de CO2 par an. Les scientifiques préviennent que nous approchons dangereusement d'un « point de basculement » dans le système climatique, où de nouveaux dégâts deviendront irréversibles. L'élection récente de Lula au Brésil laisse toutefois entrevoir une lueur d'espoir concernant l'avenir de l'Amazonie, ce dernier s'étant engagé à lutter pour une « déforestation zéro ».

La RD Congo arrive en deuxième position sur la liste des pays où la perte de couvert forestier tropical est la plus importante. La forêt du bassin du Congo en Afrique centrale - dont 60 % se trouve en RDC - est familièrement appelée le « deuxième poumon vert » du monde. En 2021, cette forêt a été amputée de près d'un demi-million d'hectares dans la zone située en RD Congo. En plus du [développement du secteur minier et de l'extraction du bois](#), l'agriculture représente la cause directe de déforestation la plus importante dans cette région.

Au total, les tropiques ont perdu environ 11,1 millions d'hectares de couverture arborée l'année dernière, selon les données de l'Université du Maryland [disponibles](#) sur Global Forest Watch. Outre au Brésil et en RD Congo, les pertes les plus conséquentes ont été enregistrées en Bolivie, en Indonésie, au Pérou, en Colombie, au Cameroun, au Laos, en Malaisie et au Cambodge.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

---

## All4Pack Emballage Paris : une entreprise vauclusienne présente au salon international de l'emballage

Ecrit par le 8 juillet 2026



**Du 21 au 24 novembre, à Paris Nord Villepinte, 11 entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur présenteront leur activité et leurs nouveautés à l'occasion de [All4Pack Emballage Paris](#), le salon international de toutes les solutions innovantes et durables des emballages pour toutes les industries. Parmi ces 11 entreprises, une d'entre elles est Vaclusienne.**

Evènement international généraliste, organisé tous les deux ans, [All4Pack Emballage Paris](#) est une référence dans l'écosystème emballage et intralogistique. Le salon a pour mission d'accompagner les professionnels face aux nouveaux défis écologiques qui s'imposent à eux.

Attendu par l'ensemble de la profession, le salon réunira 1100 exposants venus du monde entier et 60 000 professionnels sur 4 jours. 11 entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur présenteront leur activité et leurs nouveautés. Parmi ces 11 entreprises, l'une d'entre elles est implantée à Bédarrides : [Etiquettes X2C](#).

Créée en 1998, l'imprimerie Etiquettes X2C fabrique des étiquettes adhésives neutres ou imprimées, en rouleaux et en planches, pour différents secteurs d'activité. L'entreprise est engagée dans le développement durable et choisi notamment des procédés de fabrication ayant le moindre impact environnemental. Egalement, l'imprimerie favorise les technologies modernes pour limiter l'utilisation de

Ecrit par le 8 juillet 2026

ressources énergétiques et l'impact sur la santé de ses salariés.

Etiquettes X2C sera présente du 21 au 24 novembre au salon All4Pack Emballage Paris pour présenter son activité et ses outils.



Ecrit par le 8 juillet 2026



Ecrit par le 8 juillet 2026



Quelques étiquettes produites par Etiquettes X2C © Etiquettes X2C

J.R.

Ecrit par le 8 juillet 2026

# Les habitants des Sorgues sont invités à contribuer au plan de gestion de la végétation des Sorgues



Le [Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues \(SMBS\)](#) organise trois réunions concernant le nouveau plan de gestion de la végétation des Sorgues. Tous les habitants sont invités à y prendre part.

Dans le cadre de ses missions de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GeMAPI), le SMBS procède à une révision de son plan de gestion de la végétation des Sorgues. Ce document cadre ses interventions sur les boisements de bords de rivière et le lit, en adéquation avec les propriétaires riverains et les propriétaires d'ouvrages, qui sont responsables de l'entretien du lit et des berges.

Ecrit par le 8 juillet 2026

Dans une volonté d'intégrer les habitants des Sorgues dans l'élaboration de ce nouveau plan, le SMBS, accompagné par le bureau d'études [Gereco](#), organise trois réunions publiques. La première aura lieu le mardi 25 octobre à 18h30 dans la salle de réunion du SMBS au 1 Allée de la passerelle à Entraigues-sur-la-Sorgue. La deuxième se tiendra dans la salle du conseil municipal du Thor le mercredi 26 octobre à 18h30. La troisième, quant à elle, aura lieu le vendredi 28 octobre à 18h30 à la salle des fêtes La Pastourelle, Avenue du Général De Gaulle, à Saint-Saturnin-lès-Avignon. L'objectif de ces réunions est d'exposer et d'inclure les connaissances et les suggestions de la population concernée.

V.A.